

BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2013 N°11
5 février 2013

- | | |
|--|------|
| - Décision du 30 janvier 2013 portant délégation de signature
DT Sud-Ouest | P 2 |
| - Election du président de la commission territoriale de Bourgogne (M. PATRIAT) | P 10 |
| - Décisions du 4 février 2013 portant délégation de signature :
* ordre général
* marchés publics
DT Rhône-Saône | P 11 |

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant. Toute demande doit être adressée à la division administration générale/défense du siège de l'établissement, 175, rue Ludovic Boutleux- B.P. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex



DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

LE DIRECTEUR TERRITORIAL DU SUD-OUEST,

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960, modifié, portant statut de Voies navigables de France,

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962, modifié, portant règlement général de la comptabilité publique,

Vu le décret n° 91-797 du 20 août 1991, modifié, relatif aux recettes d'exploitation de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de pouvoirs aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France,

Vu l'arrêté préfectoral du 31 décembre 2012 rattachant les subdivisions « rivières » de Cadillac et de Libourne à la subdivision Aquitaine

Vu la décision d'organisation des fonctions budgétaire et comptable de la direction territoriale du sud-ouest en date du 30 janvier 2013.

DECIDE :

ARTICLE 1 :

Délégation est donnée, dans la limite de leurs attributions, à l'effet de signer :

- les actes et documents concernant tout marché de travaux, de fournitures ou de services, y compris tout marché de maîtrise d'œuvre d'un montant inférieur à 90 000 €H.T,
- les autorisations d'engagements comptables dans la limite des crédits délégués,
- les pièces de liquidation des dépenses,
- les pièces comptables d'ordonnement des dépenses et des recettes de toute nature,

à :

- Madame Marie Hélène POUCHARD, directrice adjointe, pour tous les budgets
- Monsieur Alexandre CUER, secrétaire général, pour tous les budgets
- Monsieur Jean-Pierre MATTOSSI, chef de l'Arrondissement des Infrastructures et de l'Exploitation (AIE), pour le budget I
- Monsieur Roland BONNET, chef de l'Arrondissement Développement de la Voie d' Eau (ADVE), pour le budget A
- Madame Evelyne SANCHIS, chargée de la Mission des Politiques Environnementales et Patrimoniales (MPEP), pour le budget I - partie environnement

2, port Saint-Etienne
Boite postale 7204
31073 Toulouse Cedex 7
téléphone : 05 61 36 24 24
télécopie : 05 61 80 00 62
www.vnf.fr

Établissement public administratif
Rcs : Béthune TGI B 552017303 code APE 751 E,
tva intracommunautaire FR 347 785 974, Siret 552 017 303 00405
compte bancaire : agent comptable secondaire de VNF,
Trésorerie générale du Rhône, n° 10071 69000 00001004270 58

Compétences spécifiques aux recettes

ARTICLE 2 :

Délégation est donnée à M. David BAICHERE, chef du Bureau de Gestion et Valorisation du Domaine (ADVE/BGVD), à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions et compétences, les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement :

- des recettes relatives à la taxe hydraulique,
- des recettes relatives aux redevances domaniales,
- des recettes relatives aux fonds de concours issus des concessions portuaires et des conventions de superposition de gestion,
- des recettes d'exploitation et de vente de prestations.

Délégation est donnée à M. Jean-Marc POUCKET, chef du Bureau des USagers (ADVE/BUS), à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions et compétences, les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des recettes relatives aux péages plaisance professionnels.

direction
territoriale
Sud-Ouest

Délégation est donnée à M. Loïc CARIO, chef du Bureau du Développement Local (ADVE/BDL), à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions et compétences, les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement :

- des recettes relatives aux subventions de fonctionnement et d'investissement,
- des recettes relatives aux produits de remboursement/dédommagement suite à dommages au domaine public fluvial,
- des recettes d'exploitation et de vente de prestations.

Délégation est donnée à Mme Brigitte GRIMAL, à l'effet de signer les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des recettes associées à un mandat ou un ordre de paiement.

ARTICLE 3 :

Délégation est donnée aux agents désignés dans le tableau de l'annexe I à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des recettes d'exploitation et de vente de prestations, et des recettes associées à un mandat ou un ordre de paiement.

ARTICLE 4 :

En cas d'absence ou d'empêchement dûment justifié des agents désignés dans le tableau de l'annexe I, délégation est donnée aux agents désignés dans le tableau de l'annexe II à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des recettes d'exploitation et de vente de prestations, et des recettes associées à un mandat ou à un ordre de paiement

Les signataires agissent sous la responsabilité et pour le compte des chefs d'unités comptables correspondants.

Compétences liées à la signature du bordereau des mandats et à la certification du service fait – phases de liquidation et de mandatement

ARTICLE 5 :

Délégation est donnée aux agents désignés dans les tableaux des annexes I à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les pièces comptables et documents relatifs à la liquidation et à l'ordonnancement des dépenses.

Les signataires ne pourront en aucun cas signer, pour une même dépense, les pièces de liquidation et les pièces d'ordonnancement.

ARTICLE 6 :

Délégation est donnée aux agents désignés dans les tableaux des annexes II à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les pièces comptables et documents relatifs à la liquidation et à l'ordonnancement des dépenses.

Les signataires ne pourront en aucun cas signer, pour une même dépense, les pièces de liquidation et les pièces d'ordonnancement.

Les signataires agissent sous la responsabilité et pour le compte des chefs d'unités comptables correspondants.

En ce qui concerne la compétence en matière d'ordonnancement des dépenses, cette délégation vaut uniquement en l'absence des agents indiqués à l'article 5.

Compétences spécifiques à la certification du service fait seulement – phase de liquidation

ARTICLE 7 :

Délégation est donnée aux agents ci après, à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les pièces comptables de liquidation des dépenses :

direction
territoriale
Sud-Ouest

- pour l'UC 23, M. Cédric JAFFARD
- pour l'UC 21, M. Bernard BLANC
- pour l'UC 32, M. Gilles MAILHE
- pour l'UC 31, M. Roger PUIGSARBE

Les signataires agissent sous la responsabilité et pour le compte des chefs d'unités comptables correspondants.

ARTICLE 8 :

Délégation est donnée aux agents désignés dans le tableau de l'annexe III, à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les pièces comptables de liquidation des dépenses.

ARTICLE 9 :

Délégation est donnée aux agents désignés dans le tableau de l'annexe IV, à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les pièces comptables de liquidation des dépenses. Les signataires agissent sous la responsabilité et pour le compte des chefs d'unités non comptables correspondants.

Compétences spécifiques à la signature des commandes

ARTICLE 10:

Délégation est donnée aux agents désignés dans le tableau ci-dessous, dans la limite de leurs attributions, à l'effet de signer tous actes et décisions concernant tout marchés de travaux, fournitures et services, dont le montant est inférieur au montant indiqué.

Unité	Fonction	Nom	Montant en € HT
SLE	Chef de la subdivision SLE	Christophe BELTRAN	20000
	Adjoint domaine	Stéphane SCHNEIDER	20000
	Adjoint exploitation	Cédric JAFFARD	4000
	Chef du pole maîtrise d'ouvrage	David ROYER	4000
	Chef du centre de Narbonne	Alexis LACOMBE	4000
	Chef du centre de Béziers	Jean Michel JOYEUX	4000
	Chef du centre de Puichéric	Pascal LOLL	4000
SLO	Chef de la subdivision SLO	Louis GODARD	20000
	Adjoint domaine	Didier HUMBERT	8000
	Adjoint exploitation	Christian MORETTO	8000
	Contrôleur	Bernard BLANC	4000
	Chef du centre de Carcassonne	Philippe TANT	4000
	Chef du centre de Castelnaudary	Alain CHARD	4000
SHG	Chef de la subdivision SHG	André MARCQ	20000
	Adjoint	Jean-Paul AUDOUARD	5000
	Chef du pole maîtrise d'ouvrage	Didier CAJARC	5000
	Chef du centre de Negra	Jean Louis MARTY	3000

direction
territoriale
Sud-Ouest

	Chef du centre de Toulouse	Ahmed TAHRI	3000
	Chef d'équipe Negra	André CAHUZAC	2000
	Chef d'équipe Negra	Patricia VILLANUEVA	2000
	Chef d'équipe Toulouse	Michel BETEILLE	2000
	Chef d'équipe Toulouse	Dominique GUEFFIER	2000
	Chef d'équipe	Fred-Eric SARTORI	2000
STG	Chef de la subdivision STG	Jean-Denis JABRAUD	20000
	Adjoint	Christophe RIGAL	5000
	Chef du centre de Montech	Gilles MAILHE	5000
	Chef du centre de Moissac	Philippe BOUE	5000
	Chef du pole domaine	Denis LECLERC	5000
SAQ	Chef de la subdivision SAQ	Jacques RENTIERE	20000
	Adjoint programmation travaux neufs	Alain ASTRUC	15000
	Adjoint exploitation	Philippe SGORLON	15000
	Chef du centre Aquitaine Est	Roger PUIGSARBE	4000
	Chargé de mission Ouvrages d'art	Alain LAVAUUR	1500
	Responsable rivières de la subdivision Aquitaine	Jean-Marc ROLLAND	20000
	Chef d'équipe Cadillac	Jean-Paul BOTTARLINI	4000
	Chef d'équipe Cadillac	Philippe PRATS	4000
	Chef d'équipe Libourne	Christian COUTERET	4000
SG	Chef du pole logistique	Christophe PHILIPPON	20000
	Chargée de mission immobilier	Maryline COMBES	20000
	Chef du bureau des ressources humaines et de la formation	Thierry JOYEUX	20000
	Gestionnaire logistique / informatique	Laurent MALINGREY	2000
CAD	Responsable de la communication	Jacques NOISETTE	10000
	Assistante de communication	Véronique BENAZECH	4000
ADVE	Chef du bureau du développement local	Loïc CARIO	10000
	Chef du bureau de gestion et de valorisation du domaine	David BAICHERE	10000
AIE	Chef du bureau d'études	Didier SANTUNE	20000
	Chef du bureau des politiques techniques et de l'eau	Denis VIDAL	20000
	Chef de l'unité maintenance spécialisée des équipements	Jean ORLOF	20000
	Adjoint au chef de l'unité maintenance spécialisée des équipements	Carl BEZIAT	20000
	Chef de l'unité opérationnelle de maintenance Garonne	Nicolas ZMYJ	4000
	Chef de l'unité opérationnelle de maintenance Midi	Alain CASSAN	4000
	Agent de maintenance spécialisée	Henri DELON	2000
	Agent de maintenance spécialisée	Yannick COMBES	2000
	Chef de l'unité dragages entretien et services	M. Lean-Luc DESEIGNE	20 000
	Responsable des dragages, adjoint au chef de l'unité dragages entretien et services	M. Rida BADR	20 000
	Responsable du magasin	Michel CABANEL	4 000

ARTICLE 11 :

La présente décision annule et remplace toute décision antérieure

ARTICLE 12 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

Toulouse, le 30 janvier 2013
Le Directeur Interrégional

direction
territoriale
Sud-Ouest

Patrick BUTTE

ANNEXE I

Liste des chefs d'unités comptables

NOM	FONCTION	PERIMETRE DE RESPONSABILITE
Christophe PHILIPPON	chef du pôle logistique (SG/PL)	UC 01, UC 11, UC 12, UC 33
Christophe BELTRAN	chef de la subdivision de Languedoc-Est (SLE)	UC 23
Louis GODARD	chef de la subdivision de Languedoc-Ouest (SLO)	UC 21
Jean-Denis JABRAUD	chef de la subdivision du Tarn-et-Garonne (STG)	UC 32
Jacques RENTIERE	chef de la subdivision d'Aquitaine (SAQ)	UC 31

ANNEXE II

Liste des suppléants des chefs d'unités comptables

direction
territoriale
Sud-Ouest

NOM	FONCTION	PERIMETRE DE RESPONSABILITE
Maryline COMBES	chargée de mission immobilier	UC 01, UC 11, UC 12, UC 33
Stéphane SCHNEIDER	adjoint au chef de la subdivision SLE	UC 23
Didier HUMBERT	adjoint au chef de la subdivision SLO	UC 21
Christophe RIGAL	adjoint au chef de la subdivision STG	UC 32
Alain ASTRUC	adjoint au chef de la subdivision SAQ	UC 31

ANNEXE III

Liste des chefs d'unités non comptables

NOM	FONCTION	PERIMETRE DE RESPONSABILITE
Jean ORLOF	chef du bureau de la maintenance spécialisée des équipements (AIE/MSE)	UC 12
Jean-Luc DESEIGNE	chef du bureau des dragages entretien et services (AIE/DES)	UC 11
André MARCQ	chef de la subdivision de la Haute-Garonne (SHG)	UC 33
Thierry JOYEUX	chef du bureau des ressources humaines et de la formation (SG/BRHF)	UC 01 dans le périmètre du budget G
Jacques NOISETTE	chef du bureau de la communication, archives, documentation (CAD)	UC 01 dans le périmètre du budget communication (domaine C11)
Didier SANTUNE	chef du bureau d'études techniques (AIE/BET)	UC 01 dans le périmètre du budget I
Denis VIDAL	chef du bureau des politiques techniques et de l'eau (AIE/PTE)	UC 01 dans le périmètre du budget I
Loïc CARIO	chef du bureau du développement local (ADVE/BDL)	UC 01 dans le périmètre du budget A
David BAICHERE	chef du bureau de gestion et de valorisation du domaine (ADVE/GVD)	UC 01 dans le périmètre du budget A
Jean-Marc ROLLAND	responsable rivières de la subdivision SAQ	UC 31 dans le périmètre des unités de Libourne et de Cadillac

ANNEXE IV

Liste des suppléants des chefs d'unités non comptables

NOM	FONCTION	PERIMETRE DE RESPONSABILITE
Carl BEZIAT	adjoint au chef du bureau de maintenance spécialisée des équipements (AIE/MSE)	UC 12
Badr RIDA	adjoint au chef du bureau des dragages entretien et services	UC 11
Jean-Paul AUDOUARD	adjoint au chef de la subdivision SHG	UC 33

ANNEXE V

Comptes utilisateurs SICAVE

direction
territoriale
Sud-Ouest

OS	Code utilisateur	Nom et Prénom	Service	Groupe	Périmètre
81	CABANEMI	CABANEL Michel	AIE/DES	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 111 DES
81	DESEIGJL	DESEIGNE Jean Luc	AIE/DES	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 111 DES
81	DULORDI	DULOR Didier	AIE/DES	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 111 DES
81	BEZIATCA	BEZIAT Carl	AIE/MSE	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 112 MS E
81	CASSANAL	CASSAN Alain	AIE/MSE	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 112 MS E
81	COMBESYA	COMBES Yannick	AIE/MSE	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 112 MS E
81	DELONHEN	DELON Henri	AIE/MSE	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 112 MS E
81	ORLOFJEA	ORLOF Jean	AIE/MSE	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 112 MS E
81	ZMYJNICO	ZMYJ Nicolas	AIE/MSE	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 112 MS E
81	BENAZEVE	BENAZECH Véronique	DIR/CAD	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 101 PL
81	NOISETJA	NOISETTE Jacques	DIR/CAD	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 101 PL
81	BERKANCO	BERKANE Corinne	PL	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 101 PL
81	JOYEUXTH	JOYEUX Thierry	PL	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 101 PL
81	LAMOOTJO	LAMOOT Joséphine	PL	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 101 PL
81	MALINGLA	MALINGREY Laurent	PL	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 101 PL
81	PYDEGALA	PYDEGADU Laurence	PL	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 101 PL
81	ASTRUCAL	ASTRUC Alain	SAQ	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 131 SAQ , P 8112 SAQ Cadillac, P 8113 SAQ Libourne
81	PUIGSARO	PUIGSARBE Roger	SAQ	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 131 SAQ
81	SGORLOPH	SGORLON Philippe	SAQ	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 131 SAQ
81	BOTTARJP	BOTTARLINI Jean-Paul	SAQ	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 8112 SAQ Cadillac
81	ROLLANJM	ROLLAND Jean-Marc	SAQ	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 8112 SAQ Cadillac
81	COUTECHR	COUTERET Christian	SAQ	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 8113 SAQ Libourne
81	AUDOUAJE	AUDOUARD Jean Paul	SHG	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 133 HG
81	BETEILMI	BETEILLE Michel	SHG	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 133 HG
81	CAHUZAAN	CAHUZAC André	SHG	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 133 HG
81	GUEFFIDO	GUEFFIER Dominique	SHG	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 133 HG
81	MARTYJLO	MARTY Jean-Louis	SHG	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 133 HG
81	TAHRIAHM	TAHRI Ahmed	SHG	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 133 HG
81	VILLANPA	VILLANUEVA Patricia	SHG	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 133 HG
81	CAJARCDI	CAJARC Didier	SHG	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 133 HG
81	BELTRACH	BELTRAN Christophe	SLE	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 123 SLE
81	JAFFARCE	JAFFARD Cédric	SLE	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 123 SLE
81	JOYEUXJE	JOYEUX Jean Michel	SLE	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 123 SLE
81	LACOMBAL	LACOMBE Alexis	SLE	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 123 SLE
81	LOLLPASC	LOLL Pascal	SLE	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 123 SLE
81	CHARDALA	CHARD Alain	SLO	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 121 SLO
81	GODARDLO	GODARD Louis	SLO	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 121 SLO
81	HUMBERDI	HUMBERT Didier	SLO	Saisie commandes + consultation et éditions marchés	P 121 SLO

direction
territoriale
Sud-Ouest

OS	Code utilisateur	Nom et Prénom	Service	Groupe	Périmètre
81	BOURRAMI	BOURRAT Michèle	PL	Comptable UC	P101 PL – P111 DES – P112 MSE – P133 HG
81	ARCASSYL	ARCAS Sylvie	SAQ	Comptable UC	P131 SAQ – P8112 SAQ Cadillac – P8113 SAQ Libourne
81	ANCIAUFL	ANCIAUX Florence	STG	Comptable UC	P132 STG
81	DALBIGEN	DALBIN Geneviève	PL	Comptable UC	P101 PL – P111 DES – P112 MSE – P133 HG
81	BARNABSA	BARNABE Sandrine	SLE	Comptable UC	P123 SLE
81	LANEIGMA	LANEIGES Martine	SLE	Comptable UC	P123 SLE
81	SCHNEIST	SCHNEIDER Stéphane	SLE	Comptable UC	P123 SLE
81	MECAJECE	MECA Jean-Claude	SLO	Comptable UC	P121 SLO
81	GRIMALBR	GRIMAL Brigitte	BCPB	CRCE	DT
81	POUCHAMH	POUCHARD Marie-Hélène	DIR	CRCE	DT
81	CUERALEX	CUER Alexandre	PL	CRCE	DT
81	BETATOJO	BETATO Josyane	BCPB	CRCE (dépenses et recettes)	DT
81	LILLOMAR	LILLO ESCOBAR Martine	ADVE	CRCE (dépenses et recettes) + gestionnaire budget développement	DT
81	BONNETRO	BONNET Roland	ADVE	Gestionnaire budget développement + comptable UC	81A – Domaines : E1000 – B1000
81	CARIOLOI	CARIO Loic	ADVE	Gestionnaire budget développement + comptable UC	81A – Domaines : E1000 – B1000
81	COMBESMA	COMBES Marilyne	PL	Gestionnaire budget fonctionnement + saisie commandes +consultation et éditions marchés	81G – Domaines : G1000 – C1000 P101 PL – P111 DES – P112 MSE – P133 HG
81	PHILIPCH	PHILIPPON Christophe	PL	Gestionnaire budget fonctionnement + saisie commandes +consultation et éditions marchés	81G – Domaines : G1000 – C1000 P101 PL – P111 DES – P112 MSE – P133 HG
81	SAINTYAN	SAINT MARTIN YANNICK	AIE	Gestionnaire budget investissement	81I – Domaines : A1000 - D1000
81	NEVANEST	LE NEVANEN Stéphanie	ADVE	Gestionnaire recettes	
81	POUGNEJM	POUGNET Jean-Marc	ADVE	Gestionnaire recettes	
81	SABATIMA	SABATIER Martine	ADVE	Gestionnaire recettes	
81	VALIERPH	VALIERES Philippe	ADVE	Gestionnaire recettes	

Election du président de la commission territoriale de Bourgogne

M. François PATRIAT, président du conseil régional de Bourgogne, a été élu à l'unanimité président de la Commission territoriale des voies navigables de Bourgogne lors de la réunion d'installation de ladite commission le lundi 4 février 2013 à Dijon.



DECISION – DTRS n°5 -02 2013
portant délégation de signature

La Directrice territoriale de VNF RHONE SAONE

Vu le code de justice administrative,

Vu le code des transports,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Vu la loi n° 2012-77 du 24 janvier 2012 relative à Voies navigables de France,

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France,

Vu le décret n° 91-797 du 20 août 1991 modifié relatif aux recettes de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de pouvoirs aux directeurs territoriaux,

Vu l'organisation de la direction territoriale,

DECIDE

Article 1er

Pour l'ensemble des actes et décisions figurant dans la délégation de pouvoirs du directeur général en date du 31 décembre 2012, délégation de signature est donnée à :

M. Olivier NOROTTE, directeur adjoint,

et, en l'absence de la directrice et du directeur adjoint, à :

M François WOLF, directeur des subdivisions.

Article 2

Pour l'ensemble des actes et décisions figurant dans la délégation de pouvoir du directeur général en date du 31 décembre 2012, dans la limite de leurs attributions fonctionnelles, et à l'exception du point I de l'article 1er portant sur les marchés publics, délégation de signature est donnée à :

M. Dominique LARROQUE, secrétaire général,
M. Nicolas CHARTRE, chef du service développement, et, en son absence, à M Sylvain ROBICHON adjoint,
M. Philippe PULICANI, chef du service ingénierie,
M. Éric BOURLES, chef du service gestion durable, et, en son absence, à Mme Nadia JACQUOT adjointe.

Article 3

Pour signer tous documents relatifs aux affaires courantes juridiques (à l'exception de tout engagement juridique du service) et, en cas d'urgence, agir en justice, déposer plainte (article 1 paragraphe III de la délégation de pouvoir du directeur général), délégation de signature est donnée à :

Mme Naïla KAHLA, chef du bureau des affaires juridiques – direction du développement

Article 4

Pour prendre tout acte ou décision relatifs aux occupations temporaires, constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par Voies navigables de France portant sur une durée n'excédant pas 18 ans ou sur une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, d'un montant total hors frais et hors abattements ou dégrèvements, rapporté à l'année, inférieur à 4 000 €, délégation de signature est donnée :

Aux personnes désignées dans le tableau annexe I-1

Article 5

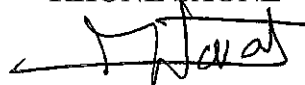
Toute décision antérieure est abrogée.

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet : www.vnf.fr.

Fait à LYON, le

- 4 FEV. 2013

**La Directrice territoriale
de Voies Navigables de France
RHONE SAONE**



Monique NOVAT

Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France

ANNEXE I-1

Liste des agents ayant délégation de signature

pour signer des décisions d'occupation temporaire d'un montant inférieur à 4000 €

Nom	Fonction
Brahim LOUAFI	Chef de la subdivision de Frontignan
Jean-Paul FAUDOT	Chef de la subdivision Grand Delta
Samuel CADO	Chef de la subdivision de Lyon
Nicolas BEAUREZ	Chef de la subdivision de Mâcon
Alain HERR	Chef de la subdivision de Chalon-sur-Saône
Jean-Pierre SEGUIN	Chef de la subdivision de Gray
Pascal SEUROT	Chef de la subdivision de Port-sur-Saône
Paul LANOY	Chef de la subdivision de Dole
Antoine SION	Chef de la subdivision de la Vallée du Doubs
Robert MAS	Adjoint au chef de la subdivision de Frontignan
Cyril ANTOLIN	Adjoint au chef de la subdivision de Grand Delta
Fabrice BOISSON	Adjoint au chef de la subdivision de Lyon
Laurent MALBRUNOT	Adjoint au chef de la subdivision de Mâcon
Yannick SAVOY	Adjoint au chef de la subdivision de Chalon-sur-Saône
Denis JEANDENAND	Adjoint au chef de la subdivision de Port-sur-Saône
Marc RIGOLIER	Adjoint au chef de la subdivision de Dole
Rachel DEPENAU	Adjointe au chef de la subdivision de la Vallée du Doubs
Marc BAILLY	Chef de l'agence de Saint-Jean-de-Losne



D E C I S I O N -DTRS n°6 -02 2013
portant délégation de signature
en matière de marchés publics

La Directrice territoriale de VNF RHONE SAONE

Vu le code des transports,

Vu la loi n° 2012-77 du 24 janvier 2012 relative à Voies navigables de France,

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de pouvoirs aux directeurs territoriaux,

Vu l'organisation de la direction territoriale,

D E C I D E

Article 1er

Délégation de signature est donnée à :

M. Olivier NOROTTE, directeur territorial adjoint,

et, en l'absence de la directrice et du directeur adjoint, à :

M François WOLF, directeur des subdivisions,
M Dominique LARROQUE, secrétaire général,

Pour signer tout acte et décision en matière de marchés publics tels que définis au paragraphe I de l'article 1er de la délégation de pouvoirs du directeur général en date du 31 décembre 2012, à savoir :

- conclure tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maîtrise d'œuvre, d'un montant inférieur à 90 000 € HT,
- prendre tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché, quel qu'en soit le montant,
- prendre tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché, quel qu'en soit le montant.

Article 2

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions et compétences, à :

M. Nicolas CHARTRE, chef du service développement, et, en son absence, à M Sylvain ROBICHON adjoint,
M. Philippe PULICANI, chef du service ingénierie,
M. Éric BOURLES, chef du service gestion durable, et, en son absence, à Mme Nadia JACQUOT adjointe,

pour signer les actes et décisions en vue de :

- conclure tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maîtrise d'œuvre, d'un montant inférieur à 90 000 € HT,
- prendre tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant inférieur à 90 000 € HT,
- prendre tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant inférieur à 90 000 € HT.

Article 3

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions et compétences, aux chefs d'unité, chefs de subdivision désignés dans l'annexe I-1, et, en cas d'absence, aux adjoints désignés dans l'annexe I-2, pour signer les actes et décisions en vue de :

- conclure tout marché de travaux, de fournitures et de services, hors marché de maîtrise d'œuvre, d'un montant inférieur à 50 000 € HT,
- prendre tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant inférieur à 50 000 € HT,
- prendre tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant inférieur à 50 000 € HT,
- conclure tout marché de maîtrise d'œuvre d'un montant inférieur à 20 000 € HT.

Article 4

Délégation de signature est donnée aux agents désignés dans les tableau annexes I-2 et I-3, dans la limite de leurs attributions et compétences, pour signer les actes et décisions en vue de :

- conclure tout marché de travaux, de fournitures et de services, hors marché de prestations intellectuelles, d'un montant inférieur à 15 000 € HT,
- prendre tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant inférieur à 15 000 € HT,
- prendre tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant inférieur à 15 000 € HT.

Article 5

Toute décision antérieure est abrogée.

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet : www.vnf.fr.

Fait à LYON, le - 4 FEV. 2013

La Directrice territoriale de Voies Navigables de France

RHONE SAONE



Monique NOVAT

Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France

ANNEXE I-2

**Liste des agents ayant délégation de signature
pour l'article 3 (marchés <50 000 € hors maîtrise d'œuvre et marchés de maîtrise d'œuvre< 20 000 €
HT) en cas d'absence du chef de bureau ou de subdivision
et pour l'article 4 (marchés < 15 000 € hors prestations intellectuelles)**

Nom	Fonction
Jérôme QUITTARD	Adjoint Travaux au chef de la subdivision Études et Travaux de Beaucaire
François PEREZ	Adjoint Études au chef de la subdivision Études et Travaux de Beaucaire
Cyril ANTOLIN	Adjoint au chef de la subdivision de Grand Delta
Yannick SAVOY	Adjoint au chef de la subdivision de Chalon-sur-Saône
Marc RIGOLIER	Adjoint au chef de la subdivision de Dole
Robert MAS	Adjoint au chef de la subdivision de Frontignan
Fabrice BOISSON	Adjoint au chef de la subdivision de Lyon
Laurent MALBRUNOT	Adjoint au chef de la subdivision de Mâcon
Rachel DEPENAU	Adjoint au chef de la subdivision de la Vallée du Doubs
Dominique DUNAND	Adjoint au chef du bureau Études de Besançon
Natacha LAVAL	Adjointe au chef du bureau Ressources humaines et formation
Denis JEANDENAND	Adjoint au chef de la subdivision de Port-sur-Saône
Marc RIGOLIER	Adjoint au chef de la subdivision de Dole

Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France

ANNEXE I-1

**Liste des chefs d'unités, chefs de subdivision et adjoints ayant délégation de signature
pour l'article 3
(marchés <50 000 € hors maîtrise d'œuvre et marchés de maîtrise d'œuvre < 20 000 € HT)**

Nom	Fonction
Lionel ROYER	Chef du bureau des Affaires générales et de la programmation (DGD)
Nicolas VIAUD	Chef du bureau Exploitation maintenance (DGD)
Delphine LEDUC	Chef du bureau Environnement (DGD)
Jean-Marc TAVERNIER	Chef du bureau Maitrise d'ouvrage (Ingénierie)
Marie-Josée MICHAUD	Adjointe au chef du bureau Maitrise d'ouvrage (Ingénierie)
Christophe BRUNEL	Chef du bureau d'Études de Lyon (Ingénierie)
Laurent GERIN	Chef de la subdivision Études et Travaux de Beaucaire (Ingénierie)
Alain BERNARD	Chef du bureau Informatisation (SG)
Colette PEIGNEAUX	Chef du bureau Moyens généraux et parc (SG)
Éric POIRSON	Chef du bureau des Ressources humaines et de la formation (SG)
Sylvain ROBIER	Chef du bureau Sécurité prévention (SG)
Roselyne BATTEUX	Chef du bureau administratif (SG)
Michèle KHAIRY	Chef du bureau Budget, comptabilité, marchés (DEV)
Jean-Paul FAUDOT	Chef de la subdivision de Grand Delta
Alain HERR	Chef de la subdivision de Chalon-sur-Saône
Paul LANOY	Chef de la subdivision de Dole
Brahim LOUAFI	Chef de la subdivision de Frontignan
Jean-Pierre SEGUIN	Chef de la subdivision de Gray
Samuel CADO	Chef de la subdivision de Lyon
Nicolas BEAUREZ	Chef de la subdivision de Mâcon
Pascal SEUROT	Chef de la subdivision de Port-sur-Saône
Antoine SION	Chef de la subdivision de la Vallée du Doubs et du bureau d'Études de Besançon (Ingénierie)

Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France

ANNEXE I-3

Liste des agents ayant délégation de signature
pour l'article 4 (marchés < 15 000 € hors prestations intellectuelles)

Nom	Fonction
Direction –communication	
Nathalie BALLAND	Chef du bureau Communication
Secrétariat général / Sécurité-Prévention	
Bernard VANDAELE	Conseiller Sécurité Prévention
Subdivision de Grand Delta	
Georges PIGNOT	Responsable Travaux
Jean-Louis GAUDILLERE	Responsable du centre d'exploitation de St Gilles
Subdivision de Chalon-sur-Saône	
Didier HERIT	Technicien en charge de l'exploitation
Michel BLONDEL	Technicien en charge des études et de l'environnement
Jocelyn ROYER	Technicien en charge de la maintenance
Sébastien COLLARD	Technicien en charge de la sécurité et du développement
Subdivision de Dole	
Jean GUILLEMOT	Responsable Exploitation entretien travaux neufs
Jean-Louis BATAILLARD	Responsable Domaine fluvial et travaux
Subdivision de Frontignan	
Philippe SCHNEIDER	Chef du centre d'exploitation de Palavas
Bruno DEPERRIAUX	Responsable matériel
Gilles PUARD	Responsable chantiers
Subdivision de Gray	
Jean-Pierre MUZARD	Responsable du pôle plongée
Roland PERIA	Chargé d'opération travaux
Subdivision de Lyon	
Maxime PIEROT	Responsable Rhône aval
Vincent PRIN-ABEIL	Responsable Rhône amont
Thierry SADONNET	Responsable Saône
Franck THOLLET	Responsable du domaine fluvial
Subdivision de Mâcon	
Patrick MARGUIN	Responsable pôle bathymétrie
Noël CORGET	Responsable environnement
André CLERC	Responsable maintenance
Serge SAHUC	Technicien en charge de la sécurité et de la maintenance chenal

Nom	Fonction
Subdivision de Port-sur-Saône	
Hubert PETIT	Responsable Exploitation Petite Saône
Subdivision de la Vallée du Doubs	
Bruno BEDEAUX	Responsable maintenance
Vincent MOSSARD	Responsable Domaine et maisons éclusières
Laurent PAUTOT	Responsable Exploitation
Éric VUILLIER	Responsable Travaux
Charles FIGUEROO	Responsable entretien / exploitation secteur Montbéliard